

Pacte Mondial des Nations Unies

Toulouse, le 19 août 2014

Objet : Demande de prolongation pour le partage et l'affichage de notre rapport annuel

Nous reconnaissons que l'exigence clé pour la participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation et l'affichage d'une communication sur le progrès de manière annuelle, se composant :

- D'une déclaration du PDG, exprimant son soutien continu pour le Pacte mondial des Nations Unies
- Une description des mesures concrètes à l'égard des principes du Pacte mondial des Nations Unies, et une mesure des résultats ou des résultats escomptés.

Nous sommes en retard dans la création, le partage et l'affichage de notre rapport en raison d'une forte activité, contraignant tous les salariés à agir uniquement sur l'activité principale de la société.

Nous demandons par la présente une période de prolongation afin de pouvoir poster un COP qui décrit notre les efforts et les progrès à mettre en œuvre, en lien avec les principes du Pacte mondial des Nations Unies, pour notre société.

Notre rapport sera posté sur le site web du Pacte mondial des Nations Unies, au plus tard, le 09 Novembre 2014.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Jean-Julien SOUQUES

